



Paracha Tetsavé - 6 Divrei Torah

Sommaire

- Résumé de la paracha Tetsavé
- Le Moussar de Rachi - Le danger de la "familiarité"
- Tetsavé : 3 trésors sur la Paracha
- Tetsavé : avoir les "6 Mitsvot permanentes" en tête
- Tetsavé : 3 jolies perles sur la Paracha
- Tetsavé - La haine est un Lachone hara « silencieux »
- Tetsavé - le Lachon Hara provient d'un manque de confiance en soi

Résumé de la paracha Tetsavé

D.ieu demande aux enfants d'Israël de donner de l'huile d'olive pure à Moché afin qu'Aharon le grand prêtre, allume la Ménora (le candélabre) d'une flamme perpétuelle. Puis la Torah décrit les habits que les prêtres (cohanim) devaient porter durant le service dans le Temple: 1. le "Kétonète" (tunique en lin), 2. le "Mikhnessaïm" (caleçon en lin), 3. le "Mitznéfète" (coiffe en lin), 4. le "Avnète" (large ceinture en tissu). Le Grand Prêtre (Cohen Gadol) devait porter en plus: 5. le "Efod" (tablier tissé en laine bleue, pourpre, et rouge, en lin, et en fils d'or), 6. le "Hoshen" (pectoral avec douze pierres précieuses aux noms des douze tribus), 7. le "Mé'il" (robe dont le bord inférieur était tissé de clochettes), 8. le "Tzitz" (plaque d'or sur laquelle était gravé le nom de D.ieu et qui était placée sur son front). La Paracha nous décrit aussi les directives transmises par D.ieu concernant l'intronisation d'Aharon et de ses quatre fils (Nadav, Avihou, Elazar, et Itamar) en tant que prêtres, et la construction de l'autel en or sur lequel seront brûlés les "Kétorète" (encens).



Pirké Avot : les Actions des Pères

Livre-référence de 485 pages sur les "Maximes des pères", l'ouvrage dédié à la morale et l'éthique juive. Texte en hébreu, traduction en français, commentaires et biographies de chacun des auteurs de ces perles de sagesse.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Le Moussar de Rachi - Le danger de la "familiarité"

Vendredi 19 Février 2016 - Jérôme TOUBOUL - © Torah-Box

La Paracha de cette semaine, Tetsavé, poursuit la description du Michkan entamée par la Paracha Térouma, et décrit notamment une partie du service que devait effectuer le Cohen Gadol ainsi que les vêtements qu'il devait revêtir lors de son service. Ces éléments font l'objet d'une description minutieuse, et le lecteur peut ressentir un certain malaise dans la mesure où nous n'avons plus la chance de vivre ces réalités au quotidien. Ces passages peuvent donc nous sembler abstraits.

Toutefois, la Torah a ceci de particulier que ses enseignements ont vocation à être éternels et valables pour toutes les générations. Il se joue donc, dans toutes ces descriptions relatives au Temple, des leçons fondamentales pour l'humanité à travers toutes les époques, y compris en l'absence du Michkan.

Le Temple est l'occasion pour la Torah de nous rappeler notamment l'importance de notre relation au sacré et à la sainteté. Hachem précise dans notre texte un principe fondamental (Chémot, 25, 8) : « C'est là que Je Me mettrai en rapport avec les enfants d'Israël et ce lieu sera sanctifié par Mon honneur ». Et Rachi de commenter ce verset de la manière suivante :

Par Mon honneur (Bikhvodi) : Car Ma Chék'hina y résidera. Quant à l'interprétation midrachique, elle est la suivante : Il ne faut pas lire : Bikhvodi (par mon honneur) mais « Bimekhoubadaï » (par mes honorés), allusion à la mort des fils de Aharon qui aura lieu le jour où l'on dressera le tabernacle (Zeva'him 115b). C'est ce que dira Moché : « C'est là ce que déclara Hachem en disant : « Je serai consacré en ceux qui me sont proches » (Vayikra 10, 3). Et où l'avait-t-Il déclaré ? « Il sera sanctifié par mon honneur ».

Le commentaire de Rachi est particulièrement précieux car il indique finalement que, pour le Midrach, la maison de D.ieu est moins sanctifiée par la présence d'Hachem, Son honneur, ou Sa sainteté naturelles que par « Ses honorés », ceux dont Il est proche, qui Le servent, ou Lui rendent visite dans le Temple.



Rambam - Hilkhhot Dé'ot (Traits de caractère)

Un véritable guide de vie écrit par le génial Maïmonide (Rambam), qui enseigne les comportements que l'homme doit adopter, dans son hygiène de vie comme dans l'amélioration des traits de caractère ou de sa relation avec autrui.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Finalement, selon cette lecture, la sainteté du Temple n'est pas liée à Celui qui y réside, mais tient davantage à la conduite de ceux qui le fréquentent et qui y accomplissent le service sacré. On comprend déjà mieux pourquoi la Torah insiste tant sur toutes ces règles minutieuses qui encadrent le service, les personnes habilitées à s'y rendre, les procédures à respecter, les vêtements à porter, leur composition etc. Tout ce cérémonial, auquel on doit bien sûr rajouter les règles de pureté et d'impureté qui conditionnent la possibilité de se rendre au Temple ou non, ont pour objectif de réguler la relation du peuple à la sainteté, d'en faire un événement rare et solennel et d'éviter la banalisation du sacré.

Ce dont se méfie la Torah également, à travers toutes ces précautions, c'est le sentiment de « familiarité » qui peut s'emparer du fidèle dans sa relation à D.ieu. Cette familiarité a ceci de dangereux qu'elle fausse le regard de l'individu : elle l'amène à tenir pour acquis des privilèges qui doivent se mériter et l'incite à se dispenser d'une forme de retenue pourtant nécessaire au respect.

La familiarité peut ainsi devenir le chemin le plus court menant à l'ingratitude, car elle émousse le sentiment de rareté et de privilège qui, généralement, amène l'homme à exprimer sa reconnaissance et sa joie, et banalise le merveilleux. Cet écueil peut expliquer, au moins en partie, les réactions de révolte parfois incompréhensibles des Bné Israël peu de temps après avoir vécu des miracles inouïs. La proximité miraculeuse qui régnait entre Hachem et Son peuple se transformait, aux yeux d'une partie du peuple, en une forme de familiarité, où la mauvaise foi le disputait à l'ingratitude.

Comme chacun le comprend, ce danger ne guette pas seulement l'homme dans sa relation à Hachem, mais également dans sa relation à autrui, et souvent aux plus proches. Il suffit de prendre l'exemple de la relation entre les parents et les enfants pour trouver une illustration sur-mesure. Les enfants sont bien souvent prompts à oublier tout le dévouement de leurs parents pour leur tenir rigueur du dernier refus ou de la dernière réprimande, et relire ainsi toute leur histoire à l'aune exclusif de ce dernier événement.

De même, entre les époux, la proximité quotidienne peut inciter, à tort, à se dispenser des formules de politesse, des égards et de la patience que l'on témoigne pourtant facilement aux personnes beaucoup moins proches.

La proximité affective permanente, qui est une chance, est ainsi menacée par sa banalisation. Cette dernière amène ainsi parfois l'homme à occulter la profondeur des sentiments, et laisse place à une exigence permanente et à des expressions de mauvaise foi, où l'homme feint de tenir rigueur à son prochain pour ce qui n'est parfois que des détails.

Il faudrait probablement prendre le temps de relire tous les rituels prescrits par la Torah dans notre Paracha, et examiner dans quelle mesure ils peuvent se transposer dans notre vie en nous aidant à faire échec à la « familiarité » qui affadit et banalise le réel. Peut-être pouvons-nous retenir, du soin extrême apporté à la tenue vestimentaire du Cohen Gadol, que les habits d'un homme témoignent le respect qu'il manifeste à son entourage, ou encore, des clochettes qui tintaient lorsque le Cohen Gadol se déplaçait, qu'il est délicat d'annoncer sa venue et ne pas surprendre ses proches, y compris dans son foyer.

Il était donc essentiel pour la Torah de mettre en place, autour du Temple et de la notion de sainteté, des barrières qui régulent l'accès du peuple au sacré, l'encadrent et le raréfient afin de le préserver. Voilà pourquoi D.ieu précise également l'exigence éminente qui s'applique à ceux qui sont proches de Lui : ce sont eux qui sanctifient le Temple par leur comportement, leur retenue et la distance qu'il préserve avec le sacré. Toutes les règles et procédures qu'ils doivent respecter sont destinés à les aider dans cette voie, afin qu'ils perçoivent bien la solennité de leur responsabilité et échappent au sentiment de familiarité.

Dans la Haftara de cette semaine, le prophète Ezechiel ne dit pas autre chose lorsqu'il rappelle et répète ce qu'est « la loi du Temple » (Torat Habayit). Au-delà des procédures et détails, elle se résume en un mot : sa sainteté, c'est-à-dire sa séparation radicale avec les activités humaines (Ezechiel, 43, 12) : « Voici la règle relative au



Rambam - Hilkhot Dé'ot (Traits de caractère)

Un véritable guide de vie écrit par le génial Maïmonide (Rambam), qui enseigne les comportements que l'homme doit adopter, dans son hygiène de vie comme dans l'amélioration des traits de caractère ou de sa relation avec autrui.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



temple : situé sur le sommet de la montagne, tout son circuit à l'entour est éminemment saint. Telle est la règle relative au temple ».

Avec l'aide d'Hachem, puissions-nous avoir le mérite de toujours mesurer la chance que nous avons d'être entourés des personnes qui nous sont proches, de vivre cette relation sous le signe de la bonté, du respect et de l'affection et ne pas dégrader cette relation par une familiarité inopportune. Cela nous aidera probablement à savoir comment nous comporter avec le troisième Temple, le plus tôt possible avec l'aide d'Hachem.



Rambam - Hilkhot Dé'ot (Traits de caractère)

Un véritable guide de vie écrit par le génial Maïmonide (Rambam), qui enseigne les comportements que l'homme doit adopter, dans son hygiène de vie comme dans l'amélioration des traits de caractère ou de sa relation avec autrui.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tetsavé : 3 trésors sur la Paracha

Vendredi 19 Février 2016 - Rav Mordékhai STEBOUN - © Torah-Box

Elève du [Collel Vayizra' Itshak](#), Rav Mordékhai Steboun vous offre 3 petits trésors d'enseignements sur la Paracha de la semaine, afin d'agrémenter spirituellement votre table du Chabbath !

La base du savoir-vivre

« Aharon doit la porter lorsqu'il fonctionnera, pour que le son s'entende quand il entrera dans le saint lieu... »
(Chémot 28, 35)

La Torah nous enjoint de fixer des clochettes au pied du manteau du Cohen Gadol, ceci afin qu'Aharon Hacoheh se fasse entendre lorsqu'il pénètre dans le Saint des Saints.

Nos Sages discutent sur la raison de ces clochettes : le Rachbam explique qu'elles sonnaient pour nous prévenir qu'aucune personne, à part le Cohen Gadol, n'avait le droit d'entrer dans le Saint des Saints.

Le Ramban, quant à lui, explique que les clochettes sonnaient afin qu'Aharon n'entre pas subitement dans le Saint des Saints, comme une personne qui pénétrerait dans le palais du Roi sans prévenir.

Selon la deuxième explication, nous pouvons apprendre un enseignement. En effet, individu ne doit pas pénétrer brusquement chez lui, et à plus forte raison chez son ami. Au contraire, il doit s'annoncer en sonnant à la porte. Ceci constitue une règle de vie essentielle dans le respect de son prochain.

Accomplir les Mitsvot avec enthousiasme

« Tu immoleras aussi, chaque jour, un taureau expiatoire... » (Chémot 29, 36)



Pnine haTorah

Commentaires sur les 5 livres de la Torah. Chaque paracha éclairée par des histoires, paraboles et midrachim captivant, issues des enseignements de nos Maîtres.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Rachi : le Midrach indique que l'expiation était nécessaire dans le cas où une personne a promis une offrande volée.

L'Admour de Gour précise que le mot "volée" est à prendre ici au sens large. En effet, il peut s'agir également d'un individu ayant fait une offrande au Beth Hamikdash, et le « vol » en question correspondrait au fait qu'il l'ait réalisée sous la pression d'un ami par exemple.

Ainsi, même s'il va faire son offrande, il devra amener un taureau en expiation de son manque de sincérité, comme nous le signifie le verset précité.

Le Zohar nous enseigne que lorsqu'une personne accomplit une Mitsva, celle-ci monte au Ciel et proclame : « Untel m'a réalisé, et je proviens d'untel ! » Pourquoi la Mitsva se répète-t-elle ?

Grâce aux paroles du Rabbi de Gour, nous pouvons répondre à cette interrogation :

« Untel m'a réalisé » signifie qu'il y a un doute si la Mitsva a été accomplie avec sincérité ou si, au contraire, elle a été faite sous l'influence d'une autre personne. C'est pourquoi la Mitsva ajoute : « et je proviens d'untel », afin de témoigner que la Mitsva a été réalisée de bon cœur.

Accomplir les Mitsvot est certes louable, mais les réaliser avec enthousiasme leur confère une toute autre dimension.

Le dévouement de Moché pour son peuple

Le Baal Hatourim fait remarquer que le nom de Moché Rabbénou figure dans toutes les sections hebdomadaires, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, à l'exception de la Paracha de cette semaine, Tétsavé.

En effet, suite à la faute du veau d'or, Hachem voulait détruire le peuple juif, mais Moché est intervenu en déclarant (Chémot 32, 32) : « Pardonne leur faute ! Sinon, efface-moi du livre que tu as écrit ». Ainsi, cette parole a été retenue, et le nom de Moché fut effacé de cette Paracha.

Le plus surprenant est que la Paracha Tétsavé est lue précisément durant la semaine de sa Hiloula (son jour anniversaire de décès, le 7 Adar) ! Or, comment est-il possible que durant cette semaine, moment propice pour mentionner son nom, on ne le prononce pas dans la Paracha ?

On peut répondre de la manière suivante : en réalité, le fait de ne pas mentionner le nom de Moché à ce moment est une louange ! En effet, agir ainsi rappelle le sacrifice qu'il a fait afin de sauver son peuple, et ceci constitue même un mérite pour celui qui fut le « berger du peuple d'Israël ».

Chabbath Chalom !



Pniné haTorah

Commentaires sur les 5 livres de la Torah. Chaque paracha éclairée par des histoires, paraboles et midrachim captivant, issues des enseignements de nos Maîtres.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tetsavé : avoir les "6 Mitsvot permanentes" en tête

Jeudi 18 Février 2016 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

Dans notre paracha de la semaine, Tetsavé, il est écrit : « Tu feras une plaque d'or pur, sur laquelle tu graveras, comme sur un sceau : "Consacré à Hachem"... Elle sera sur le front d'Aharon ; Aharon portera [expiera] ainsi la faute des sacrifices que les *Bné Israël* ont consacrés et toutes leurs offrandes sacrées ; elle sera sur son front en permanence pour leur obtenir la bienveillance d'Hachem. » (Chemot, 28:36-38)

Rachi explique sur les mots « **Elle sera sur son front en permanence** » : ...et selon l'avis qui stipule que quand il (le *tsits*) est sur son front, il pardonne, mais lorsqu'il ne s'y trouve pas, il ne pardonne pas, on précise « sur son front en permanence », pour nous apprendre qu'il devait le toucher quand il était sur son front, pour que son esprit ne s'en détache pas.

Le *Tsits* était une plaque d'or portée par le *Cohen Gadol* durant son service au Temple. La Thora nous enseigne qu'il avait la force d'expié et de valider les offrandes impures (de sang et de graisses).

On dirait que le *tsits* fonctionnait de manière arbitraire pour réparer certaines fautes. Mais une analyse plus profonde montre que le pardon était accordé mesure pour mesure.

La Thora affirme que le *tsits* devait être sur Aharon, le *Cohen Gadol*, de façon permanente. La *guemara* souligne néanmoins que cela ne doit pas être compris au sens littéral, puisque le *Cohen Gadol* n'avait pas le droit de porter ces vêtements spéciaux quand il n'effectuait pas son service au Temple.

La *guemara* propose donc deux interprétations possibles au verset cité. D'après la deuxième opinion, lorsque le *Cohen Gadol* portait le *Tsits*, il devait continuellement savoir qu'il se trouvait sur sa tête et pour ce faire, il devait fréquemment le toucher[1]. Cela semble impliquer que le *Cohen Gadol* devait être tout le temps conscient de la



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Présence Divine, comme l'indiquent les mots inscrits sur le *Tsits* : « *Kodech LaHachem* » — Consacré à Hachem.

Le *rav* Haïm Guershon Davis *chlita* explique comment le *Tsits* pardonne le fait d'apporter des sacrifices impurs. Cette erreur n'était pas commise à cause d'un mépris affiché à l'égard de la Thora, mais en raison d'une certaine négligence qui provoquait cette faute involontaire.

Cette inadvertance provient forcément d'un manque de conscience de la présence d'Hachem, parce que sans cela, la personne ne peut oublier d'éviter la contamination des sacrifices.

C'est cette faille que répare le *tsits*, si le *Cohen Gadol* prend soin de rectifier l'origine de la faute, c'est-à-dire qu'il fait très attention à ne jamais oublier la présence Divine.

Rappelons un principe de base : chaque *mitsva* repose sur cette conscience de la présence Divine. Le *Rama* (*rav* Moché Isserlis), au tout début du *Choul'han Aroukh* rapporte les mots du verset : « *Chiviti Hachem lénegdi tamid* » — Je place Hachem devant moi tout le temps.

C'est un fondement essentiel dans la Thora. Si l'on vit de cette manière, on ressentira, même quand on se croit seul, que l'on est en réalité accompagné – ce qui nous aidera à ne pas aller à l'encontre de la volonté divine.

Il est toutefois important de souligner que cette prise de conscience ne se limite pas à la crainte d'Hachem, mais s'applique également à la *Ahavat Hachem* (à l'amour d'Hachem) et nous permet donc de nous sentir constamment surveillé et dirigé par le bienveillant Tout Puissant.

Le *Biour Halakha* ajoute que la manière optimale de vivre selon le principe de « *Chiviti...* » est d'essayer de mettre en pratique ce que le *Séfer Ha'Hinoukh* écrit concernant les six *mitsvot* permanentes[2] – à savoir, les *mitsvot* que l'on peut accomplir à tout instant.

Le *rav* Its'hak Berkovits *chlita* explique que cela ne signifie pas que l'on doit penser à ces six choses constamment, ce qui serait impossible. Ce qu'il faut, c'est intérioriser les concepts qu'elles laissent sous-entendre, au point qu'ils deviennent ancrés dans notre psyché, qu'ils se transforment en seconde nature.

Il compare ceci à la conduite d'une voiture – lorsqu'une personne apprend à conduire, elle est souvent dépassée par les diverses tâches qu'elle doit exécuter simultanément. Au bout de quelques mois, cette même personne sera capable de faire tout ceci aisément. Elle saura même faire d'autres choses qui n'ont rien à voir avec la conduite, comme écouter la radio. Elle conduira donc de manière intuitive.

C'est un processus similaire (bien que beaucoup plus difficile) qui est nécessaire pour apprendre et intérioriser les six *mitsvot temidiyot*. La première étape consiste à étudier les ouvrages qui en parlent (*Séfer Ha'Hinoukh* et *Biour Halakha*).

C'est un processus long et lent, mais une fois ces idées intériorisées, l'individu aura grandement avancé dans tous les aspects de sa *avodat Hachem*.

[1] *Yoma*, 7a.



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



[2] Qui sont : croire en D. ; ne pas croire en d'autres dieux ; croire en l'unicité de D. ; aimer D., Le craindre ; ne pas suivre les instincts de son cœur et de ses yeux.



En chemin vers Hachem (histoires vraies de Téchouva)

Le premier ouvrage de Léa Nabet. Compilation d'histoires personnelles exceptionnelles de "Baalei Téchouva", ces gens qui reviennent à la pratique du Judaïsme, par milliers !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tetsavé : 3 jolies perles sur la Paracha

Vendredi 27 Février 2015 - Rav Mordékhai STEBOUN - © Torah-Box

Elève du [Collel Vayizra' Itshak](#), Rav Mordékhai Steboun vous offre 3 jolies perles d'enseignements sur la Paracha de la semaine, afin d'agrémenter spirituellement votre table du Chabbath !

La lumière perpétuelle

« Et toi tu ordonneras aux enfants d'Israël de te choisir une pure huile d'olives concassées pour le luminaire, afin d'alimenter un flambeau perpétuel. » (27,20)

L'étude de la Torah est la véritable lumière du monde. Elle est partie intégrante de l'homme et de sa vie. Au lieu de parler de choses futiles lorsque l'on se rencontre, il est préférable de parler de la sainte Torah.

Le mérite du Rav Meir Chapira est infini, puisqu'il a eu la grande idée du Daf Hayomi, c'est-à-dire que dans le monde entier, le même jour, on étudie la même page de Guémara ! Le Rav Meir était très jeune et craignait que son idée ne soit pas acceptée par les Rabbanim. Il se rendit donc auprès du 'Hafets 'Haïm pour lui demander conseil. Le 'Hafets 'Haïm accepta son idée, mais lui conseilla de la présenter lui-même devant les sages sans avoir aucune appréhension. Cependant, il lui indiqua d'arriver cinq minutes en retard lors de la grande assemblée des sages de la Torah.

Ainsi, comme convenu, Rabbi Meir arriva en retard, et lorsqu'il entra dans la salle, le 'Hafets 'Haïm se leva devant lui et tous les autres Rabbanim en firent de même. Le Rav Meir était certain que tout le monde allait écouter attentivement son idée !

« J'ai longuement réfléchi et je me suis demandé ce qui pouvait rassembler le Peuple d'Israël, ce qui pouvait réunir



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



un juif au Maroc à un juif des Etats-Unis ou à juif en France. Seul le Daf Hayomi pouvait réunir tout le monde ! »

Rabbi Meir Chapira mérita de diffuser la grande lumière de la Torah dans le monde entier, la lumière perpétuelle !

La souffrance de l'exil

« L'un des moutons, tu en feras un sacrifice... » (29,39)

Par nos nombreuses fautes, le Beth Hamikdach a été détruit et nous n'avons ni Cohen, ni sacrifices pour nous faire pardonner. Mais il existe une plus grande souffrance : c'est l'éloignement après de nombreuses années de cette source de sainteté que représentait le Beth Hamikdach. Et nous ne pouvons pas imaginer quelle perte incommensurable cela représente si ce n'est à travers nos propres souffrances "techniques" journalières : maladie, Parnassa etc.

Un juif rendit visite à un Tsadik et lui raconta son malheur : pendant de nombreuses années, il vivait du commerce de bœufs, et un jour, la roue tourna et il perdit toute sa fortune. Le Tsadik lui prodigua quelques conseils et bénédictions. Lorsqu'il sortit, le Tsadik dit alors : « Tu parles de bœufs, mais tu oublies le grand malheur qui est arrivé aujourd'hui au peuple d'Israël... On n'a pas accompli aujourd'hui le sacrifice quotidien ! Parce qu'on n'a plus de Beth Hamikdach, plus d'autel, plus de Cohen... Tu te plains de la perte de tes bœufs mais tu te moques complètement du sacrifice journalier qui n'a pas été réalisé ! »

Torah et Parnassa

« On fera une Arche en bois de Chittim... » (25,10)

« Tu feras une Table en bois de Chittim... » (25,23)

« Tu feras un Candélabre en or pur... » (25,31)

La fabrication de la Table des pains fut ordonnée entre la fabrication de l'Arche et du Candélabre. Pourquoi ?

Selon nos Sages, l'Arche et le Candélabre représentent la Torah. Nous savons que « sans Torah il n'y a pas de farine (Parnassa) et sans farine il n'y a pas de Torah » (Pirké Avot 3,21). La question est de savoir par quoi doit-on commencer : la farine ou la Torah ?

En plaçant l'Arche en premier, cela vient nous enseigner que sans la Torah il ne peut y avoir de farine (Table), mais que sans cette farine, il ne peut y avoir de Torah (Candélabre). L'ordre est donc bien respecté !

Chabbath Chalom !



Le Jour du Mariage : Boy Kalla (Guide en Or)

Guide en Or de préparation à la jeune mariée, au jour-même du mariage ! Comprendre l'impact spirituel de ce jour, savoir éviter le stress, concilier Tsniout et beauté, bien accueillir ses invités, danser avec chacun,... tout un programme.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tetsavé - La haine est un Lachone hara « silencieux »

Mercredi 25 Février 2015 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

La paracha Tetsavé nous dit : « Tu feras le manteau de l'Éphod, entièrement d'azur... Tu feras à ses bords des grenades d'azur, de pourpre et d'écarlate et des clochettes d'or entre elles, tour à l'entour. Une clochette d'or, puis une grenade ; une clochette d'or puis une grenade, au bas de la robe, tout autour. »[1]

L'un des vêtements du Cohen Gadol était le *méil*, une robe ornée de cloches qui sonnaient quand le Cohen Gadol marchait. La *guemara* dans Arakhin raconte que chacun des vêtements du Cohen Gadol expiait une certaine *avéra*. Le *méil* (qui faisait beaucoup de bruit) servait à pardonner la faute du *lachon hara* (qui provoque aussi beaucoup de bruit et de rumeurs). Mais la *guemara* rapporte une *braïta*[2] qui semble être contradictoire : elle affirme que la *ketoreth*, l'encens, utilisée dans le *Michkan* servait à réparer la médisance.

Elle explique qu'il existe deux sortes de *lachon hara* ; la *ketoreth* était utilisée pour le *lachon hara* « silencieux », à savoir quand la personne qui médit cache ses véritables sentiments et la « victime » du *lachon hara* n'est pas consciente que quelqu'un la déprécie. Parallèlement, le *méil* vient expier le *lachon hara* dévoilé ; quand le colporteur dit tout haut ce qu'il pense de son prochain, au point que ce dernier sait très probablement ce qui est raconté à son propos.[3]

Cependant, cette explication de la *guemara* semble poser une nouvelle difficulté ; pourquoi deux éléments du *Michkan* sont-ils nécessaires pour pardonner une seule et même faute ? Pourquoi la médisance, qu'elle soit « silencieuse » ou bien « tapageuse », ne peut-elle pas être expiée par l'un d'eux uniquement ? De plus, on pourrait penser que le *lachon hara* dévoilé est bien plus dommageable que la forme plus discrète. Donc si le *méil* avait la possibilité de réparer un *lachon hara* plus grave, il pouvait certainement pardonner celui qui se veut moins nuisible, parce que plus silencieux.

Pour répondre à cette question, il faut comprendre plus spécifiquement chacun des aspects négatifs de ces deux



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



formes de colportage. Le *lachon hara* « bruyant » est très néfaste dans le sens où la victime est au courant des mauvaises paroles qui sont dites à son sujet et cela engendre naturellement beaucoup de peine.

Mais d'autre part, le *lachon hara* « silencieux » est bien plus pernicieux, parce que celui qui perpétue cette grave faute se comporte de manière hypocrite envers la victime ; devant elle, il se montre très amical, mais derrière son dos, il la calomnie impitoyablement et enjoint à son auditoire de ne pas dévoiler ce qu'il pense vraiment d'elle. Puisque la personne dénigrée est totalement inconsciente de la diffamation, elle ne fait rien pour parer à ces attaques, qui se poursuivent sans relâche. Par contre, la victime du *lachon hara* « bruyant » a bien plus de chances d'être informée de ce qui est dit sur elle et elle peut s'en protéger en conséquence.

Nous pouvons à présent expliquer pourquoi il est nécessaire que deux composants du *Michkan* pardonnent la même faute. Chaque forme de *lachon hara* est en quelque sorte plus préjudiciable que l'autre. Ainsi, bien que le *méil* ait la capacité d'expier l'aspect nuisible du *lachon hara* « bruyant », il ne peut pas pardonner le tort causé par le *lachon hara* silencieux. Inversement, la *ketoreth* peut pallier les conséquences négatives du *lachon hara* « silencieux », mais elle ne peut agir quand c'est la médisance dévoilée qui nuit.

Cette explication est surprenante. En effet, elle suppose que, d'une certaine façon, le fait de médire discrètement est pire que de le faire de façon éhontée. Le 'Hafets 'Haïm *zatsal* souligne que le fait de dire du *lachon hara* en cachette, implique un autre interdit de la Thora, celui de ne pas haïr son prochain, « *lo tisna eth a'hikha bilevavékha* »[4]. On pourrait comprendre que l'on enfreint cette loi que si l'on garde sa haine dans son cœur, sans en parler à personne, pas même l'individu concerné, mais que si l'on exprime cette répugnance, même de manière négative, on ne transgresse pas l'interdit de « *lo tisna...* » puisque l'on ne couve pas cette antipathie.[5]

Cette idée est fautive ; le 'Hafets 'Haïm remarque qu'un homme peut haïr son prochain et parler de cette aversion à d'autres, tout en continuant de se montrer amical et avenant. Ceci est également interdit, car il a encore du ressentiment pour l'autre. Il explique la raison de cette faute : la personne haïe est incapable de se protéger de celui qui la méprise et des bombardements silencieux qui la détruisent. Par conséquent, si l'on cache ses véritables sentiments à son prochain, on se rend coupable de « *lo tisna* », même si l'on tient d'autres personnes au courant de cette haine.

On peut parfois développer une répulsion envers quelqu'un. Il est évident qu'elle ne justifie pas le fait de dire du *lachon hara*. Nous apprenons également de la *guemara* dans Arakhin que le fait d'agir fallacieusement rend le *lachon hara* encore plus destructeur. 'Haza! nous enseignent que les frères de Yossef eurent tort de l'exécrer, mais on leur attribue le mérite de n'avoir pas agi avec hypocrisie à son égard. Nous pouvons déduire de leur comportement que bien qu'il soit mauvais de haïr autrui, il est bien plus grave de cacher cette haine et de parler négativement derrière son dos. Cette attitude ne parvient qu'à créer inimitié et *ma'hloket* (dispute).

La conduite idéale à adopter est d'essayer de calmer la situation en parlant à son prochain de manière calme et raisonnable et de tenter de résoudre le problème avec maturité. En agissant avec honnêteté et franchise, on peut grandement améliorer les rapports que l'on entretient avec son entourage.

[1] Parachat Tetsavé, Chemot, 28:31-34.

[2] Enseignement de l'époque des Sages de la *Michna*.

[3] *Arakhin*, 16a. Mon *rav*, le *rav* Its'hak Berkovits *chlita* explique ainsi les termes de la *guemara* : « *lachon hara* silencieux » et « *lachon hara* bruyant »

[4] Parachat Kedochim, Vayikra, 19:17.



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



[5] Voir Rambam, *Hilkhot Déot*, Ch. 6, *Halakhot* 5-6. Voir Ramban et Rachbam, *Parachat Kedochim*, 19:17. Inutile de préciser que l'on n'a pas le droit de manifester sa hargne de façon hostile, par exemple en criant ou en frappant son prochain.



Prélèvement de la 'Halla : Mitsva en Or

L'ouvrage-référence sur le prélèvement de la pâte, cette mitsva donnée à la femme juive. Lois, schémas, images... ce livre débat en détail et répond à toutes vos questions en ce qui concerne la Hafrachat 'Halla.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



Tetsavé - le Lachon Hara provient d'un manque de confiance en soi

Mercredi 5 Février 2014 - Rav Yehonathan GEFEN - © Torah-Box

Nos Sages nous enseignent que les différents habits du Cohen Gadol permettaient d'expié les fautes du *Klal Israël*. Le *méil* (manteau) réparait celle du *lachon hara*. L'une des caractéristiques du manteau était sa couleur *tekhélet* – bleu azur, couleur qui fait penser au Trône Céleste [1].

Quel rapport y a-t-il entre le bleu azur du manteau et l'expiation du *lachon hara* ?

Le 'Hafets 'Haïm *zatsal* rapporte un *Tana Devé Eliahou* qui affirme que le *lachon hara* monte vers le Trône Céleste. Cela signifie qu'une personne qui dit du *lachon hara* devra affronter le jugement devant le *Kissé HaKavod* (Trône Céleste). La couleur du *méil* était donc un rappel au fait que nos paroles ont une influence spirituelle de taille [2].

Grâce aux « campagnes » menées contre le *lachon hara*, les gens sont beaucoup plus conscients des lois de chemirat halachon (préserver sa langue des paroles néfastes) et en comprennent plus le sens. Pourtant, le *lachon hara* reste l'une des *avérot* les plus difficiles à éviter. Plusieurs raisons expliquent ceci ; l'une d'elles est le fait que nous parlons tellement et que la pression sociale est si forte, que nous avons beaucoup de mal à éviter les propos négatifs.

Il existe cependant une origine plus profonde qui expliquerait une grande partie de la médisance proférée. Selon la *halakha*, nous retirons du plaisir à parler négativement des autres – nous déduisons ceci des lois concernant les paroles « constructives » : il est parfois permis, voire nécessaire de dire du *lachon hara*, afin d'éviter qu'un dommage soit causé. En revanche, ces paroles sont interdites si celui qui les dit retire un quelconque plaisir à prononcer un jugement négatif sur autrui. Essayons de comprendre quel est le plaisir physique obtenu quand on parle négativement d'une autre personne.

Apparemment, ce qui stimule le *lachon hara*, c'est la confiance en soi de la personne. Lorsque nous ressentons un



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



manque de confiance en soi, il y a deux façons d'y remédier : on peut s'investir dans des activités positives et améliorer notre caractère, ce qui permettra d'être plus satisfait et sûr de soi. Mais on peut choisir l'autre option, certes, plus facile : l'individu a tendance à se comparer aux autres et par conséquent, son image de soi dépend souvent de son entourage. En critiquant autrui, nous « l'enfonçons », ce qui nous permet de nous sentir, comparativement, bien meilleurs. Par exemple, si nous nous sentons moins intelligents que quelqu'un d'autre, nous pouvons, en le critiquant sur ce point, développer notre estime de soi dans ce domaine.

Il semblerait, d'après l'explication donnée par 'Hazaï, qu'une personne ne critique les autres que sur des défauts qu'elle possède elle-même. 'Hazaï ont compris que les gens avaient psychologiquement besoin de se sentir « au-dessus », et que la façon la plus simple d'y parvenir est de rabaisser les autres en exposant leurs propres points faibles.

Bien entendu, une confiance en soi plus forte, qui provient du *lachon hara*, n'est qu'artificielle et de courte durée. Peu de temps après, l'insuffisance socioaffective de la personne réapparaît et elle ressent le besoin de rabaisser autrui davantage pour se remonter le moral. Celui qui se garde de dire du *lachon hara* peut affirmer que les fois où il s'est abstenu d'en dire, il n'a ressenti aucun manque – au contraire, il était content d'avoir fait le bon choix.

Nous pouvons tirer deux leçons importantes de cette explication sur le *lachon hara*. Tout d'abord, il nous faut être très vigilants quant à nos intentions lorsque nous parlons négativement, même dans un but constructif. Cela s'applique en particulier aux critiques émises sur certains groupes ou idéologies au sein du judaïsme. Le Roch Yéchiva de Manchester, le *rav* Segal *zatsal* dit en effet, que seuls les grands *tsadikim* peuvent se permettre de critiquer certains individus ; ils sont suffisamment équilibrés et n'ont pas besoin de diffamer les autres.

Par contre, toute autre personne est susceptible de ressentir un manque de confiance en soi et d'exprimer un blâme « justifié » sur ceux qu'elle désapprouve pour des raisons qui ne sont pas *léchem Chamaim* (pour le Ciel). En ce cas, l'interdit de dire du *lachon hara* est *min haThora* et il est alors bien judicieux de prendre en compte des paroles du *rav* Segal afin de ne jamais risquer de transgresser cette terrible faute.

Le deuxième enseignement est le suivant. Si une personne ressent le désir de déprécier quelqu'un, elle doit s'introspecter pour comprendre la source de ce désir. Très souvent, cela peut provenir d'un manque de confiance en soi. Mais au lieu de rabaisser les autres, on peut se stimuler en améliorant ses *midot* (traits de caractère) et en s'efforçant d'être actif dans la société. Puisseons-nous tous mériter d'épurer notre langage et de prendre leçon du *méïl*.

[1] Arakhim 16a.

[2] 'Hafets 'Haïm al HaThora, Parachat Tétsavé.



Les Clés de la Parnassa

Les mécanismes de la réussite matérielle et financière dans ce monde : histoires, explications de nos maîtres, prières, ségoulot. Ce livre répond à chacune de nos questions au sujet de la Parnassa.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions